MISE EN CONFORMITÉ RGPD D'UN RÉSEAU DE CANCÉROLOGIE : DIFFICULTÉS, ORGANISATION ET SOLUTIONS

Delphine LAUZEILLE[(1)]; Fabienne EMPEREUR[(1)]; Johanna SILVE[(1)]; Philippe BERGEROT[(1)]— (1): ONCOPL , Nantes

CONTEXTE & OBJECTIF

23 mai 2018 : entrée en application du RGPD

—> Nécessité de **mettre ONCOPL en conformité** avec ce nouveau règlement

—> S'appuyer sur les 4 « bons réflexes » de la CNIL. COMMISSION NATIONALE INFORMATIQUE & LIBERTÉS

1. Etablir un registre des traitements
2. Procéder au tri des données traitées
3. Respecter le droit des personnes
4. Sécuriser les données

Le RGPD, késako ?

Règlement Général sur la Protection des Données

Texte réglementaire européen qui encadre le traitement des données de manière égalitaire sur tout le territoire de l'Union Européenne

Il s'inscrit dans la continuité de la Loi française Informatique et Libertés de 1978.

Il a pour objectifs de :

- ⇒ **renforcer les droits** des personnes
- ⇒ **responsabiliser** les acteurs traitant des données
- ⇒ **crédibiliser la régulation** grâce à une coopération renforcée entre les autorités de protection des données.

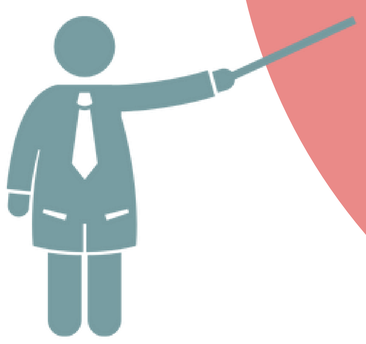

Est concernée **toute organisation, publique ou privée, qui traite des données personnelles,** dès lors qu'elle est établie sur le **territoire de l'Union européenne**, ou qu'elle concerne des **citoyens européens**

MISE EN PLACE

ETAPES INITIALES

1. **Recensement** de l'ensemble de nos traitements de données personnelles (DP)
2. **Classement**/regroupement des traitements de DP
3. **Identification des priorités** —> PLAN D'ACTION

RESSOURCES HUMAINES

Nécessité d'un pilote = **le DPO —> nommée en interne** (10% ETP)

Formation via le MOOC de la CNIL,

Puis au fil de l'eau: biblio, AFCDP...,

Echanges informels avec les autres DSRC

\+ Contractualisation avec une **avocate spécialiste** en droit de la santé pour une aide juridique spécifique.

\+ **GT ACORESCA spécifique RGPD** pour répondre collégialement à des questions communes:

4 sous-groupes —> 4 documents de synthèse

. DCC
. Ressources humaines
. Annuaire/listing des professionnels
. Recherche et évaluation

DÉMARRAGE

- ⇒ Création du registre des traitements : pour commencer, RH et listing des professionnels.
- ⇒ Nettoyage du serveur informatique et sensibilisation du personnel ONCOPL.
- ⇒ Recensement des conventions avec les partenaires pour modification ou rédaction.
- ⇒ Le DCC...

1er bilan

La mise en conformité RGPD est **obligatoire**

MAIS...

Difficile pour des petites structures comme notre réseau, sans compétence interne spécifique et avec peu de temps dédié

MAIS...

On y arrive!!! Grace à la formation, à l'aide juridique, mais aussi grâce aux multiples échanges avec les autres DSRC, avec les collègues d'autres structures etc...

FOCUS DCC

DCC = « CIBLE » RGPD

- Outil numérique partagé
- Données personnelles + données sensibles
- Nombre important de patients concernés
- Nombreux acteurs ayant accès à l'outil
- Interfaçage avec les DPI des établissements

IDENTIFIER LES RESPONSABILITÉS

- **décomposer les différentes actions du DCC** en différents traitement de données
- Établir le **circuit de la donnée** (DP et donnée médicale sensible): qui a accès à quoi, à quel moment et comment ?
- Regrouper les actions et **définir les responsables de traitement (RT) et les sous-traitants (ST)**

LE CHOIX D'ONCOPL

2 groupes d'actions avec 2 RT différents:

- **« La gestion de l'outil »**
  —> RT = ONCOPL
  —> ST = MEDIWARE (éditeur)
- **« L'intégration de la donnée médicale et gestion des interfaces »**
  —> RT = les professionnels de santé
  —> ST = ONCOPL

EN COURS

- Intégration des traitements de donnée liées au DCC dans le **registre des traitements**
- **PIA**
- Réunion avec les DPO et DG des établissements de la région pour leur présenter le choix qui a été fait et les implications pour leurs établissements
- Mise en place de **nouvelles conventions** avec les sous-traitants et avec els partenaires de santé publique (Registre des cancers, CRCDC...)
- Mise à jour de la **note d'information patient**
- Transformation de la charte utilisateur DCC en **CGU**

onco Pays de la Loire
RÉSEAU RÉGIONAL DE CANCÉROLOGIE